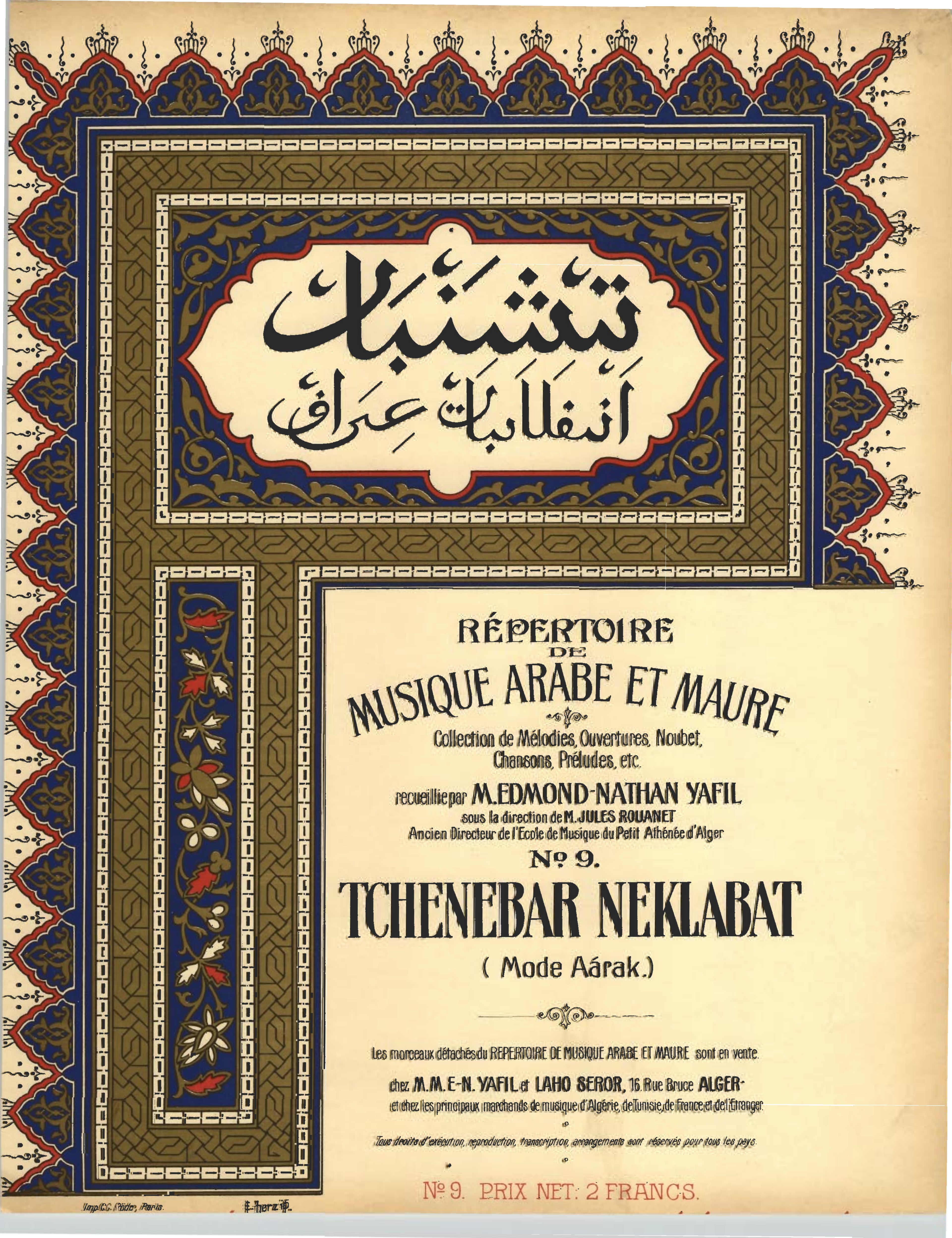


تشنبار
انقلابات عراق
RÉPERTOIRE
DE
MUSIQUE ARABE ET MAURE
Collection de Mélodies, Ouvertures, Noubet,
Chansons, Préludes, etc.
recueillie par M. EDMOND-NATHAN YAFIL
sous la direction de M. JULES ROUANET
Ancien Directeur de l'Ecole de Musique du Petit Athénée d'Alger
Nº 9.
TCHENEBAR NEKLABAT
(Mode Aárak.)
Les morceaux détachés du REPERTOIRE DE MUSIQUE ARABE ET MAURE sont en vente
chez M.M. E-N. YAFIL et LAHO SEROR, 16 Rue Bruce ALGER
et chez les principaux marchands de musique d'Algérie, de Tunisie, de France et de l'Etranger.
Tous droits d'exécution, reproduction, transcription, arrangements sont réservés pour tous les pays.
Nº 9. PRIX NET: 2 FRANCS.
Imp. C.G. Röder, Paris.

REPERTOIRE DE MUSIQUE ARABE ET MAURE

La collection que nous présentons au public se recommande à lui à divers titres.

On connait la merveilleuse floraison des arts musulmans du VIIIe au XIe Siècle et ce qui nous est resté de leur architecture, de la sculpture, de la céramique, de la damasquinerie, de la décoration des manuscrits, nous montre à quelle perfection étaient parvenues ces manifestations d'une civilisation avancée.

Aujourd'hui, après de trop longues années d'indifférence, nous essayons, en Algérie et en Tunisie, de sauver d'un oubli définitif les traditions d'art qui avaient créé tant de chefs d'œuvres. Mais cette sollicitude et cette curiosité n'étaient pas encore allées à la musique. Cependant la musique, au temps des Kalifes aussi bien qu'aux époques modernes, a été très en honneur et a toujours joué un rôle important dans la vie publique et privée des Musulmans. Elle méritait donc qu'on songeât à la sauver, elle aussi, de la disparition; d'autant plus que, n'ayant jamais été écrite, elle ne survivait que par la transmission auditive, par des traditions qui s'altéraient et pouvaient finir par se perdre totalement.

Elle le méritait encore par sa valeur propre, par la richesse de ses modes et par la place qu'on lui doit, dans l'histoire, entre la musique grecque et la musique grégorienne. Et on s'étonne vraiment qu'une pareille œuvre de conservation n'ait pas encore été tentée sérieusement.

C'est cette œuvre que M. M. E. N. Yafil et L. Seror ont essayé de réaliser et à laquelle nous avons été heureux de collaborer. Nous avons voulu: fixer, avant qu'elles se perdent totalement, les mélodies de tout ordre qui constituent le répertoire si riche des musiciens indigènes; sauver de l'oubli ce qui nous est resté d'un art autrefois très florissant; consigner, en notation moderne et mettre ainsi à la disposition des amateurs, une musique originale à peu près inconnue; soumettre aux musicologues des éléments, nouveaux pour eux, de l'histoire musicale des peuples d'Orient et transcrire définitivement pour les Musulmans le recueil des mélodies typiques de leur race et de leur religion qui ont suivi partout le peuple de Mahomet et constituent aujourd'hui les seuls vestiges de sa grandeur artistique.

Les mêmes considérations qui nous ont poussés à nous adonner à cette entreprise nous créaient l'obligation formelle de conserver aux pièces de notre **Répertoire de Musique Arabe et Maure** leur caractère propre, leur physionomie réelle.

Nous n'avons donc recherché ni adaptation de cette musique au sens musical moderne, ni harmonisation, ni orchestration plus ou moins savantes.

La science des sons simultanés n'existe pas chez les Arabes; il en est de même de l'accompagnement qui est constitué, tous les instruments jouant à l'unisson, par le rythme d'accompagnement donné par les divers instruments de percussion.

Il importait pour cela de recueillir la musique arabe telle qu'elle se joue ou se chante, sans chercher autre chose qu'une transcription scrupuleuse, une écriture sincère des mélodies que les musiciens modernes ont reçues de leurs aînés et dont la plupart ont une origine fort lointaine.

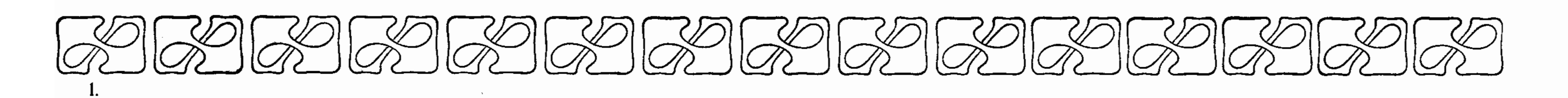
Pour accomplir ce travail il a fallu d'abord, par de longues années d'observation, nous habituer à entendre cette musique, arriver à la comprendre en écoutant tous les jours les exécutants les plus réputés parmi ceux qui sont restés fidèles aux formes traditionnelles. Après cette préparation, nous avons noté les mélodies à l'audition répétée, en disséquant, en quelque sorte, l'œuvre entendue, en la dépouillant des artifices et des ornements que chaque exécutant ajoute suivant le degré de sa virtuosité et au milieu desquels il fallait reconnaître la ligne mélodique à conserver.

C'est le fruit de ce travail, pour lequel a surtout été mis à contribution le célèbre musicien indigène **Laho Seror,** que nous offrons au public.

Notre programme ne comporte pas seulement quelques morceaux choisis au hasard; il embrasse, dans une traduction fidèle et consciencieuse, tous les genres de musique arabe et maure, depuis les chansons et les touchiat légères jusqu'aux graves mélopées de la grande époque des Kalifes, qui portent le nom de **musique andalouse** ou de **Grenade.**

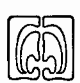
Les amateurs qui voudront bien nous suivre dans notre publication posséderont ainsi, avant que le temps ait fait son œuvre, un recueil unique, une sorte de **compendium** d'une musique restée immuable depuis le VIIe siècle et qui ne manquera pas de les intéresser comme elle passionne tous ceux qui arrivent à la connaître.

JULES ROUANET.



Nº 9

TCHENEBAR NEKLABAT



Nous avons publié, sous le Nº 1 de notre Collection, une ouverture ou prélude, **NOUBET EL SULTAN,** qui se joue avant l'exécution de la *nouba* des *neklabat* et nous avons dit à cette occasion ce que sont les *neklabat* et comment les chansons des modes différents s'enchaînent pour constituer une série complète ou *nouba.*

Voici la seconde pièce du répertoire des musiciens indigènes qui se joue dans les mêmes circonstances et indifféremment avec le Nº 1.

Celle-ci n'a pas de titre particulier. Les musiciens la connaissent sous le nom de **Tchenebar aârak** (le mot «tchenebar» est d'origine turque et le mot «aârak» lui est adjoint pour marquer que plusieurs de ses fragments appartiennent au mode de ce nom). On la qualifie aussi de *Touchiat* en raison de son caractère plus classique qu'elle doit à plusieurs passages empruntés à certaines touchiats de la musique senâa, *touchiat remel maïa* et *touchiat ghribt hassine.*

On ne manquera pas de remarquer, dans cette pièce, le mélange de plusieurs modes.

Le motif Nº 1 appartient au mode *aârak,* sans doute l'irak des musiciens persans, l'hypophrygien des Grecs. Le motif Nº 2 est en *remel maïa,* le phrygien des Grecs. Le motif Nº 3 rappelle l'hypodorien et est attribué au mode que les Arabes appellent *l'saïn* ou *hassine.* Après un rappel du *remel maïa* dans la fin du motif Nº 5 la mélodie revient à l'*aârak.*
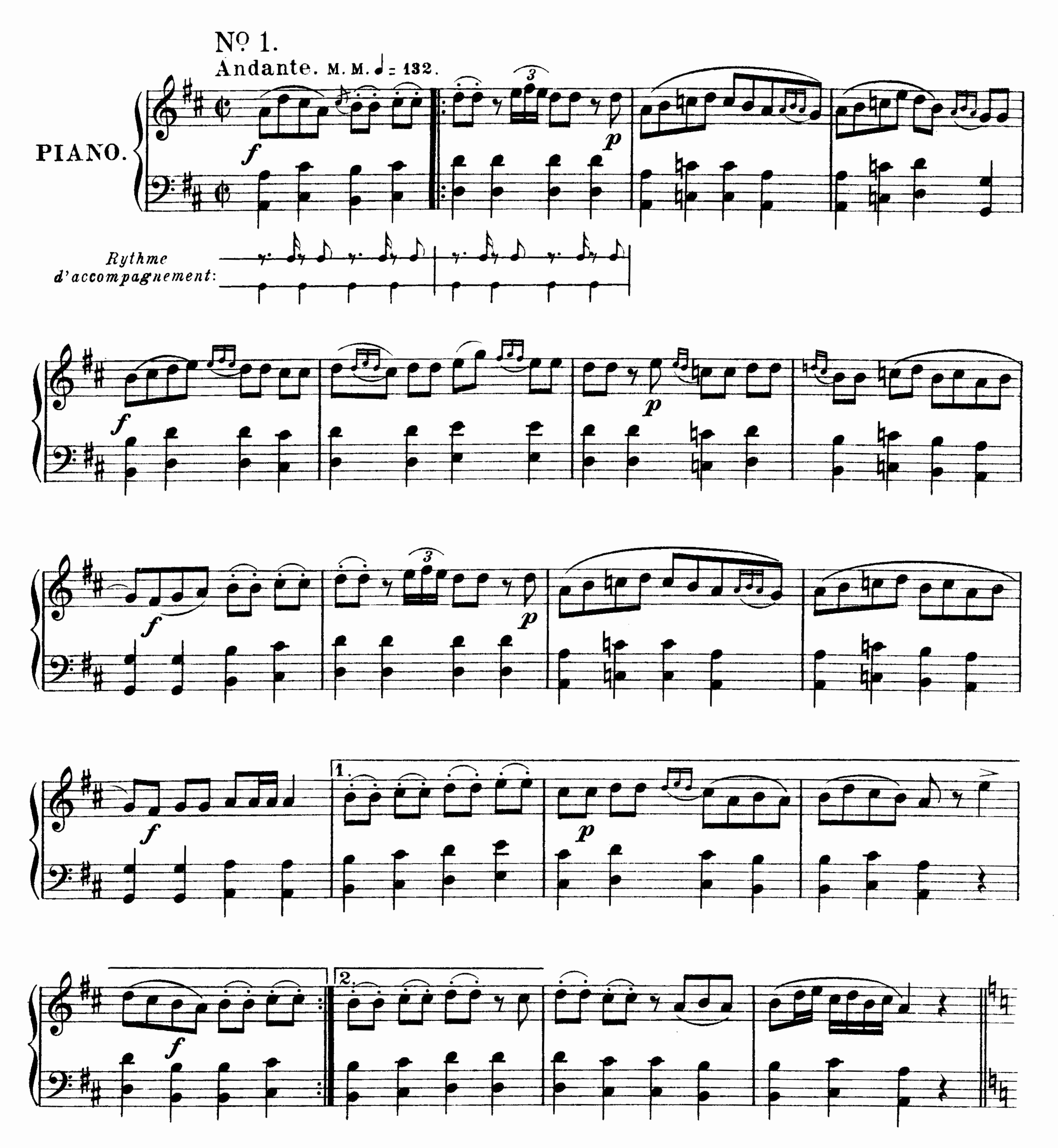
La formation composite de cette pièce, comme celle de **Noubet el Sultan,** s'explique par l'usage auquel elle est destinée: la série de chansons dont elle est le prélude déroule la succession de tous les modes; il est donc vraisemblable qu'elle a été formée d'une suite de fragments appartenant soit à diverses chansons faisant partie de la *nouba,* soit à des *touchiat* de divers modes; de leur ensemble est résulté une sorte de mosaïque ou de pot-pourri pouvant logiquement servir de prélude à la *nouba.* Il fut un temps où nos musiciens occidentaux ne composaient pas autrement les ouvertures de leurs opéras.
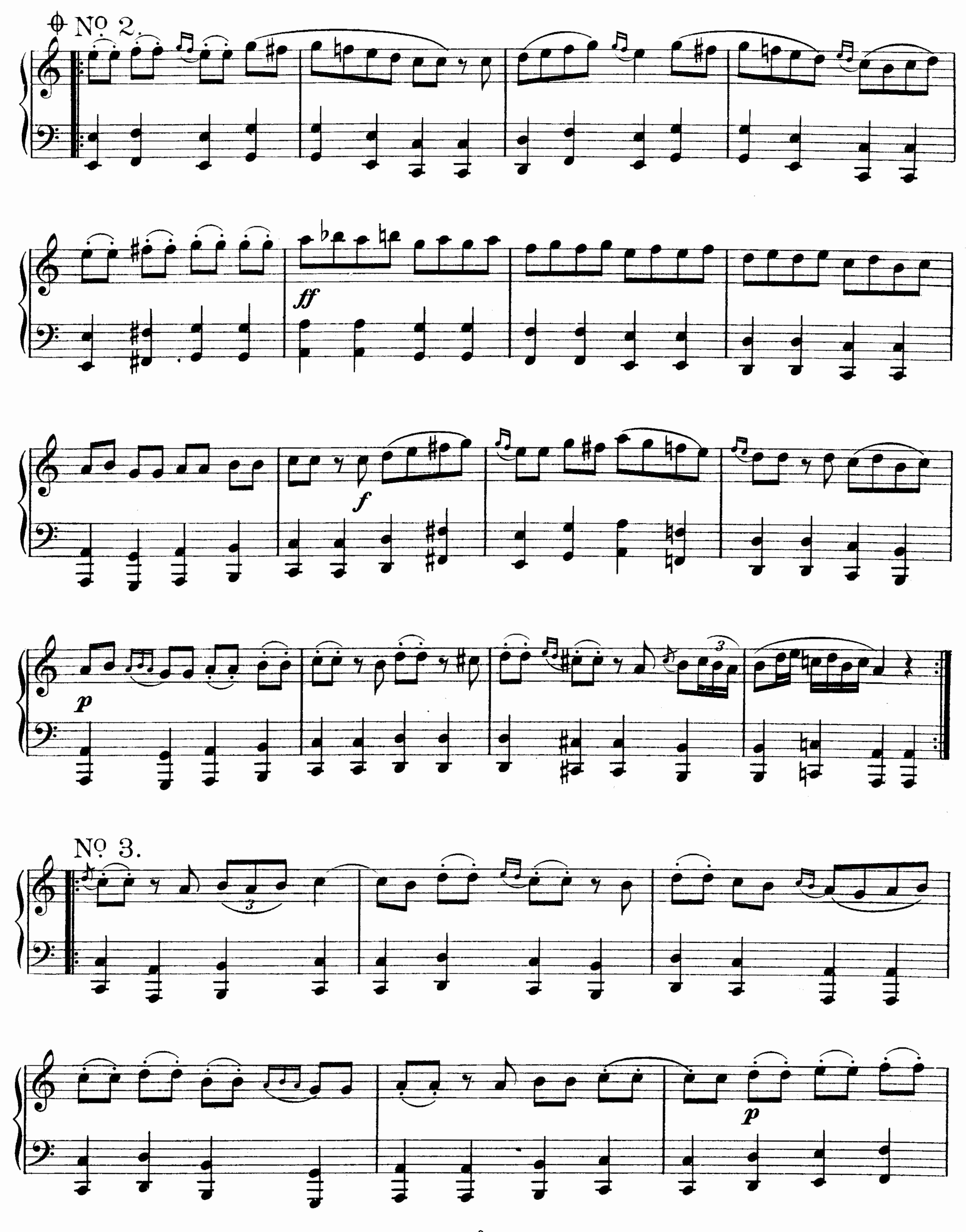
Rythme d'accompagnement. Nous ne saurions trop insister pour que les morceaux de notre collection soient exécutés toujours avec l'accompagnement rythmique du *tar* ou des autres instruments de percussion. C'est une condition indispensable pour donner à la musique arabe son caractère et son originalité.

Jules Rouanet.
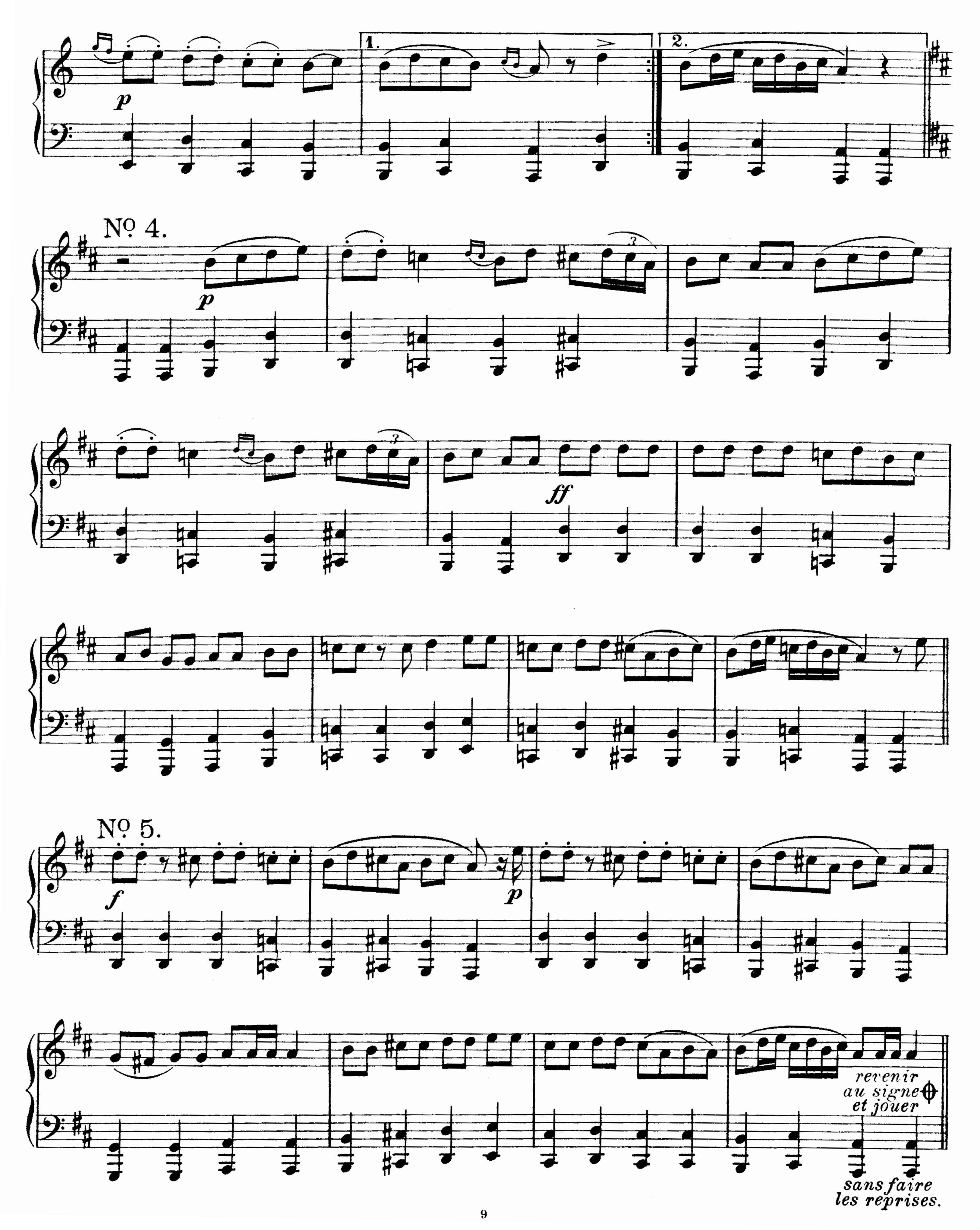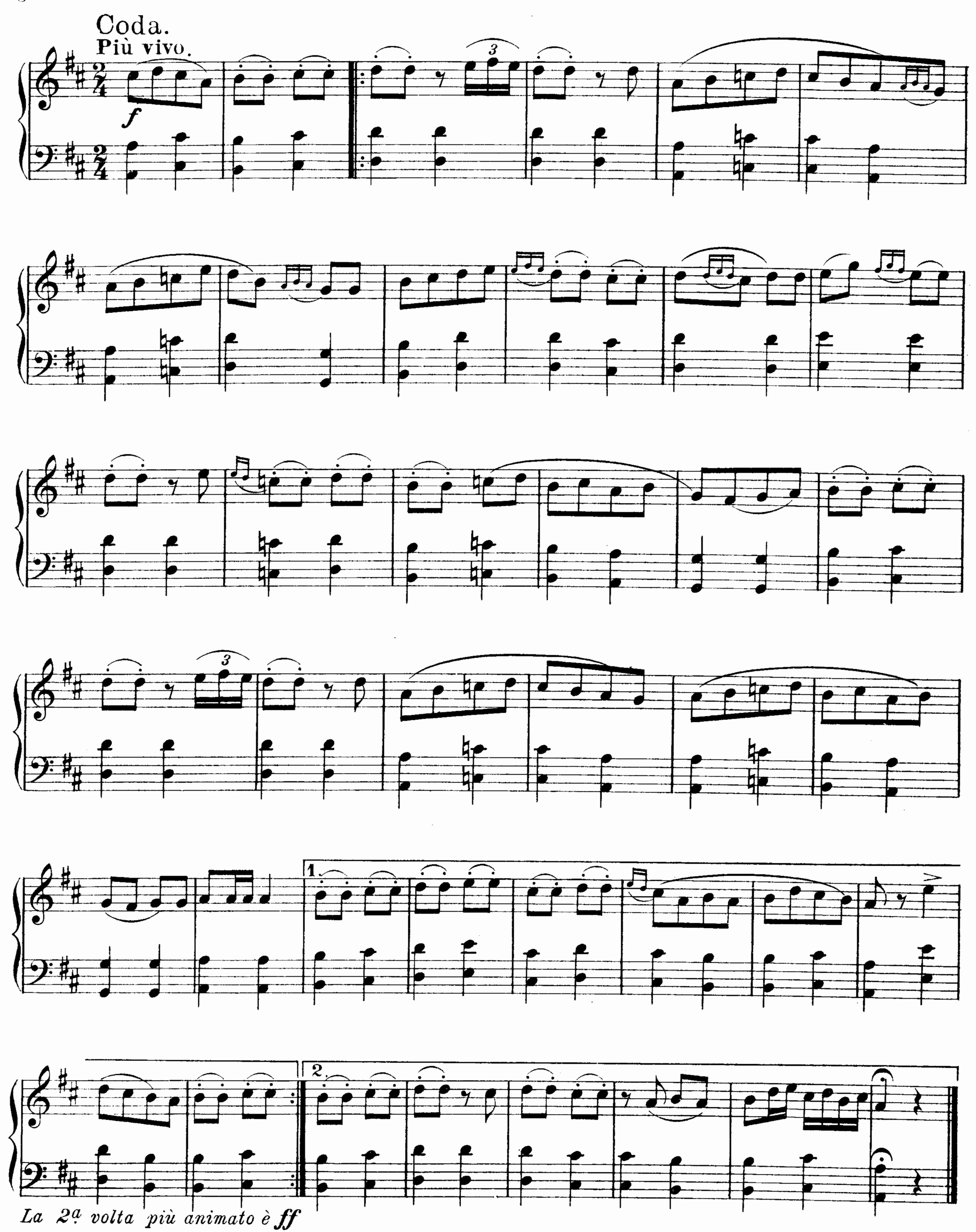


Tcheneber neklabat.





Nº 2.
ff
f
p
Nº 3.
p


1.
2.
Nº 4.
Nº 5.
revenir
au signe
et jouer
sans faire
les reprises.


Coda.
Più vivo.
f
3
3
1.
2.
La 2ª volta più animato è ff

REPERTOIRE DE MUSIQUE ARABE ET MAURE

COLLECTION D'OUVERTURES, MÉLODIES, NOUBAT,
CHANSONS, PRÉLUDES, DANSES, ETC.

La seule qui embrasse tous les genres de la musique des Maures et des Arabes et qui présente un ensemble complet de leur art musical depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours

PREMIÈRE SÉRIE

		Prix
No. 1.	NOUBET ET SULTAN. Tchenebar neklabat (mode remel maïa) prélude de la nouba des neklabat. 2 p. de texte, 8 p. de musique	2,50
No. 2.	BANE CHERAFF. Extrait de la touchiat du mode maïa, danse traditionnelle pour les mariages et les soirées. 2 p. de texte, 4 p. de musique	2,—
No. 3.	TOUCHIAT ZIDANE. Introduction de la nouba du mode zidane. Musique des Maures de Grenade. 2 p. de texte, 7 p. de musique	2,50
No. 4.	LI HABIBOUN KED SAMAH LI. (Mon ami m'a pardonné). Chanson ou **neklab** du mode aârak précédée de son prélude **(mestekber** ou **siah).** Paroles arabes et musique. 2 p. de texte, 10 p. de musique	3,—
No. 5.	TOUCHIAT REMEL. Introduction de la nouba du mode Remel. Musique des Maures de Grenade. 2 p. de texte, 7 p. de musique	2,50
No. 6.	KADRIAT SENÂA. 1er Recueil de petites mélodies du genre sérieux sur lesquelles se chantent des quatrains de poésie. Paroles arabes et musique. A. Kadria aârak; B. Kadria remel maïa; C. Kadria sika. 2 p. de texte, 9 p. de musique	2,50
No. 7.	YA RACHA EL FITANE. (O jeune gazelle séductrice). Chanson ou **neklab** du mode zidane précédée de son prélude **(mestekber** ou **siah).** Paroles arabes et musique	3,—
No. 8.	KADRIAT SENÂA. 2e recueil de petites melodies du genre sérieux sur lesquelles se chantent des quatrains de poésie. Paroles arabes et musique. A. Kadria remel maïa; B. Kadria zidane; C. Kadria dil	2,50
No. 9.	TCHENEBAR AÂRAK. Pièce qui sert d'introduction à la nouba des neklabat indifféremment avec le No. 1	2,50
No. 10.	MAHMA IKHTER FEL MOUDELEL. Plaintes de la femme de Putiphar à Joseph. Neklab du mode djorca avec son prélude. Paroles arabes et musique	3,—
No. 11.	TOUCHIAT GHRIBT HASSINE. Introduction qui sert pour la nouba du mode hassine ou pour celle du mode medjenba. Musique andalouse	2,50
No. 12.	YA BADI EL HASSNI AHLA YA MERHABA. (O déesse de beauté, sois la bienvenue.) **Neklab** du mode remel maïa avec son prélude. Paroles arabes et musique	3,—
No. 13.	TCHENEBAR SIKA. Ancienne marche de Dey d'Alger, usitée aujourd'hui comme danse ou comme introduction aux **neklabat** du mode sika	2,50
No. 14.	DJAR EL HAOUA OUHREK. (L'amour m'oppresse et brule mon cœur). Chanson du mode moual avec son prélude. Paroles arabes et musique	3,—
No. 15.	ZENDANI. 1e recueil varié de 10 petites mélodies du genre populaire chantées d'ordinaire par les messemâat (musiciennes mauresques) et très appréciées par les dames arabes . . .	2,50
No. 16.	EL KED EL LADI SABANI. (La taille qui m'a séduit). **Neklab** du mode sika précédée de son prélude. Paroles arabes et musique	3,—
No. 17.	TOUCHIAT GHRIB. Introduction à la nouba du mode ghrib qui s'exécute généralement dans l'après-midi. Musique des Maures de Grenade	2,50
No. 18.	ZENDANI. 2e recueil varié de 10 petites mélodies du genre populaire chantées d'ordinaire par le messemâat (musiciennes mauresques) et très appréciés par les dames arabes	2,50
No. 19.	TOUCHIAT MAÏA. Introduction à la nouba du mode maïa qui s'exécute généralement dans la matinée. Musique des Maures de Grenade	2,50
No. 20.	GHOUZILI SEKKOUR NABET. (Ma petite gazelle est une source de douceurs.) **Neklab** du mode sika avec prélude. Paroles arabes et musique	3,—
No. 21.	ZENDANI. 3e recueil de 10 petites mélodies du genre populaire chantées d'ordinaire par les messamaât (musiciennes mauresques)	2,50
No. 22.	TOUCHIAT SIKA. Introduction à la nouba du mode sika qui s'exécute généralement dans l'après-midi. Musique andalouse	2,50

EN SOUSCRIPTION

NOUBA REMEL MAÏA

Pour la première fois depuis qu'existe l'art musical des Arabes, les amateurs pourront connaître une **nouba** tout entière, paroles et musique, avec son prélude, son ouverture, ses **messeder** (mélodies à mesure large), ses **betaïhi** (mélodies langoureuses), ses **derdj** (melodies plus légères), ses **nessraf** (chants d'allure vive), son final ou **meklass** et ses préludes partiels ou **kersi.**

La **nouba remel maïa,** une des rares noubat qui nous soient parvenues en entier, est un des monuments les plus curieux de l'ancienne musique arabe.

Elle formera un fascicule de 4 pages de texte et de 50 à 60 pages de musique, paroles et musique, du prix de 15 frs et qui sera réservé exclusivement aux personnes qui enverront aux éditeurs une lettre de souscription avec engagement de payer la somme de 15 frcs. à la livraison du fascicule.

